



Punch, La boîte à bonheur...

26 juin 2020

Depuis le 18 mars, suite à notre droit de retrait nous avons été mis au chômage partiel. Il s'agissait pour nous tout simplement de se mettre en sécurité car nous savions que quelques jours de plus dans l'entreprise nous auraiexposé encore plus face au risque Covid-19. Cette situation de crise sanitaire a malheureusement occasionné des pertes financières importantes pour une catégorie de salariés de l'entreprise.



A ce titre la CGT a demandé à maintes reprises que l'activité partielle soit rémunérée à 100% car il n'est pas concevable qu'il y ait différents

traitements dans l'entreprise. Pour rappel le maintien de salaire à 100% n'aurait quasiment rien coûté à l'entreprise puisque l'état rembourse PPS à hauteur de 84% de notre salaire net. D'autre part, les cadres et cadres dirigeants n'ont rien perdu durant toute cette période.

Dans un premier temps, sous couvert de maintien de salaire temporaire, la direction est venue avec un accord de flexibilité. Cet accord n'a pas été signé par les syndicats, cette dernière est revenue à la charge le jeudi 25 juin 2020 en annonçant que l'accord 35 heures va être dénoncé.

L'accord 35 heures obtenu par la grève en 2000 avait déjà été revu à la baisse en 2010 sous GM (même direction) avec chantage à l'appui. Maintenant la direction revient pour tout remettre à plat (les horaires, les RTT...)

Bingo !!! 49 millions d'euros en deux ans pour l'actionnaire !

Parallèlement à cela, alors que nous débutions juste le confinement, l'actionnaire s'est remonté 3 millions d'euros de dividendes qui se rajoutent aux 9 millions d'euros d'acompte déjà pris en octobre 2019.



Naturellement, il ne faut pas oublier les 12 millions d'euros « d'acompte » sur l'exercice 2019 pris dans la trésorerie de PPS en fin d'année 2018 ajoutés aux 15 millions d'euros de 2018. Un total de « CASH » pour l'actionnaire de 39 millions sur deux ans plus les 10 millions d'euros repris dans le capital.

La magie pour avoir de l'argent chaque jour

Mais cela semble ne pas suffire à l'actionnaire car il tape une nouvelle fois dans le capital social à hauteur de 20 millions d'euros pour absorber et épurer un prêt de 15 millions d'euros octroyer à Punch par PPS en 2017 auquel se rajoutent 5 millions d'euros en janvier 2020.

L'empire actionnaire Family !



L'actionnaire conforte et augmente sa fortune par le biais des caisses de PPS en qui il a vraiment trouvé une très bonne « vache à lait ».

Dernièrement nous avons appris que la création de sa nouvelle usine en Slovaquie (Punch Detva) a été permise grâce à une garantie financière de 30,8 millions d'euros apportée une nouvelle fois par PPS. Cela signifie qu'en cas d'insolvabilité de Punch Detva, les banques piocheront l'argent à Strasbourg.

Et les sites repris par Punch puis fermés, en Belgique, en Suisse, en France, à Crépy-en-Valoy, à Montataire sont devenus de grands parcs immobiliers (commerciaux, appartements, maisons) appartenant au groupe Punch sous l'égide de GML Estate.

« Notre » argent aurait-il aussi été injecté dans ces infrastructures ?

Trop c'est trop, de qui se moque-t-on ?

La direction prétend que la situation financière de l'entreprise est alarmante et qu'elle aurait présenté cette situation à la DIRECCTE pour valider le plan de licenciement PSE et ne plus rien donner aux salariés. Conséquence pour les salariés de PPS, pas de maintien de salaire, ZERO augmentation de salaire en 2020, pas de prime « Gilets jaunes », pas de chèque vacances, chamboulement des congés d'été, modulation du travail...

**QUAND C'EST TROP C'EST
TROPICO**

En réalité, nous voyons bien et venons de le démontrer que la situation est toute autre, que les moyens existent bel et bien à PPS. Mais en fait, il s'agit tout simplement d'une stratégie de l'actionnaire et de notre PDG, qui fait partie intégrante du conseil d'administration du groupe Punch qui est de faire trimer encore et encore les salariés de Strasbourg pour dégager un maximum de pognon.

Investissements = dividendes !

La direction nous rabâche sans cesse que légalement l'actionnaire a le droit de se remonter des dividendes. Cela est vrai et concevable si l'actionnaire injecte de l'argent dans l'entreprise, or pour rappel, jusqu'alors ce dernier n'a pas mis un centime à Strasbourg.

**STRATÉGIE
DE
CAPTURE DE
DIVIDENDES**

Au contraire, il ne fait que puiser sans cesse dans les caisses et nous impose une multitude de prêts sur le dos ce qui nous fragilise toujours un peu plus en mettant en péril l'avenir de nos emplois.

A force de traire la « vache à lait », celle-ci risque de ne plus se sentir en très grande forme !



Salariés de PPS, de l'ouvrier aux cadres en passant par les ingénieurs et techniciens, nous sommes tous concernés par la situation que nous vivons actuellement.

Néanmoins, nous devons relever la tête et ne pas faire le dos rond en se disant que c'est le collègue qui va se faire virer. Aujourd'hui, ce n'est plus acceptable. Nous devons réagir tous ensemble contre cette flexibilité, la modulation et la remise en cause de tous nos acquis restants en mettant en avant nos intérêts.

L'actionnaire de par son libre arbitre se permet tout et n'importe quoi sans aucune limite, mettant tous nos emplois, notre vie de famille, notre avenir en grand danger. Avec cette politique sectaire, il n'y a plus de place au doute « nous, salariés, devons demander des comptes rapidement ».

La direction a décidé de dénoncer la totalité de l'accord 35 heures afin d'obtenir à tout prix à la place un accord de modulation du



temps de travail au rabais avec une remise en cause de nos derniers acquis !!!